

# REUNION ORDINAIRE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016

Convocation du 16 septembre 2016

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 juillet 2016.
2. Proposition d'installation d'une station radio électrique FREE.
3. Approbation du rapport annuel 2015 du SPANC.
4. Proposition de vente d'un chemin enclavé au lieudit « l'étang »
5. Proposition de mise en non-valeur budget Commune
6. Proposition de mise en non-valeur budget Eau
7. DM n°3 Budget Commune.
8. Affaires diverses.

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, B.TARRON, P.COLMAN, E .DENIAU, V.GOUEFFON, C.BARBIER, P.THAUREAUX DE LEVARE, C.DEGUIL, I.PROSSER, M.DELARUE, K.LE GOVIC, S.BOUDIN.

Absents représentés : N.MATHURIN par B.TARRON, C.LORENTZ par JC.BOUDIN.

Absents excusés : P.LABRUNE, C.LOISEAU, C.BURGOT.

Secrétaire de séance : C.DEGUIL.

## DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Modification du prix de vente du logement n°1 de type F4 de l'ancienne gendarmerie.
- Gratification à un stagiaire.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

### **Installation d'une station radio électrique FREE – Convention de 2016 à 2028**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la société FREE propose à la Commune de CHILLEURS AUX BOIS d'installer sur le château d'eau une station radio électrique pour améliorer les réseaux téléphoniques 3 G et 4 G.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte cette installation conformément à la convention mise en place pour une période de 12 ans moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 3 500 €.

### **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) Exercice 2015**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Beauce Gâtinais.

### **Cession d'une partie du chemin rural n° 82 dit de l'étang**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande adressée par Monsieur JEREAUME David demeurant 70 l'étang, à CHILLEURS AUX BOIS, sollicitant l'acquisition d'une partie du chemin rural n° 82 dit de l'étang afin d'unir sa propriété située de part et d'autre de ce chemin.

Après réflexion et étude sur plan et sur place, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la cession de la partie du chemin rural n° 82 dit de l'étang comme précisé sur le plan annexé. Il est précisé que tous les frais de bornage liés à l'opération seront à la charge de Monsieur JEREAUME David, ainsi que tous les frais notariés liés à l'opération ainsi que les frais liés à l'enquête publique, y compris les insertions d'annonces légales dans la presse et les indemnités du Commissaire-enquêteur.

### **Modification du prix de vente du logement n°1 de type F4 de l'ancienne gendarmerie**

Monsieur le Maire rappelle que le logement n° 1 de type F 4 de l'ancienne gendarmerie est mis en vente depuis 2012, son prix de vente avait été fixé par délibération du 24 mai 2012 à 135 000 €.

Le Conseil Municipal a donné mandat de vente à l'Agence Guy Hoquet par délibération en date du 27 novembre 2014. Un mandat de vente en exclusivité à l'Agence Guy Hoquet a été renouvelé par délibération en date du 22 octobre 2015, au prix de 130 000 € net vendeur. Le marché immobilier est difficile actuellement et l'analyse des comptes rendus de visite semblent indiquer un prix trop important.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de ramener le prix de vente du logement à 121 000 € net vendeur.

### **Mise en non valeur sur le budget de la Commune (Liste n° 1906111132 du 26.05.2016)**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Receveur Municipal n'a pu recouvrer des titres émis auprès de certains redevables en règlement de leurs factures pour diverses raisons (créance minime, non solvable, parti sans laisser d'adresse ou autres, clôture d'actif).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide la mise en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant total de 144,22 €.

### **Mise en non valeur sur le Service de l'Eau (Liste n° 1990701432 du 27.05.2016)**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Receveur Municipal n'a pu recouvrer des titres émis auprès de certains redevables en règlement de leurs factures d'eau, pour diverses raisons (créance minime, non solvable, parti sans laisser d'adresse ou autres, clôture d'actif).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide la mise en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant total de 1 286,09 €.

### **Décision Modificative n° 3 du budget de la Commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'ajuster des crédits budgétaires alloués sur le budget de la Commune.

<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>
615221 : Entretien et réparation de bâtiments	15 000 €
6411 : Personnel titulaire	10 000 €
6558 : Autres contributions obligatoires	3 000 €
022 : Dépenses Imprévues	- 28 000 €
Total	0 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

## Gratification à stagiaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder au stagiaire Quentin PETIAU qui a effectué un stage aux services techniques du 2 mai 2016 au 27 mai 2016, une gratification de 60 €.

## Affaires diverses

- La commission Animation s'est réunie pour préparer l'organisation du 13 juillet 2017. Afin de sécuriser les festivités, des modifications seront à prévoir.
- La salle de la Cour Gauthier présente un défaut acoustique depuis les travaux de réfection.
- L'école maternelle prévoit des sorties ludiques pour les enfants (poney et nature).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. BOUDIN Jean-Claude, 1 <sup>er</sup> adjoint	M. TARRON Bernard, 2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 3 <sup>ème</sup> adjoint  ABSENTE	M. COLMAN Philippe, 4 <sup>ème</sup> adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 <sup>ème</sup> adjoint
M. LABRUNE Philippe  ABSENT	M. GOUEFFON Vincent	Mme LOISEAU Christine  ABSENTE	Mme BARBIER Cathy	M. THAUREAU X DE LEVARE Philippe	
Mme DEGUIL Catherine	Mme PROSSER Isabelle	Mme LORENTZ Caroline  ABSENTE	M. DELARUE Mickaël	Mme BURGOT Christelle  ABSENTE	
Mme LE GOVIC Karine	M. BOUDIN Sébastien				